K2311
RESPONSABLE DE SITE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Emploi Vert

Autres emplois décrits

- Responsable des déchets
- Responsable des déchets en entreprise industrielle
- Responsable de site de réutilisation de déchets

Définition

Le responsable de site de traitement des déchets est un professionnel chargé de la gestion, de la coordination et de l'optimisation des processus de collecte, de traitement et de valorisation des déchets dans le respect des réglementations en vigueur.

- Supervise la collecte, le traitement et la valorisation des déchets
- Optimise les processus de tri et de recyclage pour améliorer l'efficacité
- Assure la conformité avec les réglementations environnementales
- Développe des stratégies pour réduire la production de déchets à la source
- Collabore avec divers départements pour implémenter des pratiques de gestion des déchets durables
- Forme le personnel aux méthodes de manipulation et de réduction des déchets

Accès à l'emploi

Cet emploi est accessible avec un diplôme de niveau Bac+2 à Bac+5 en gestion des déchets et développement durable, ou ingénierie en traitement des déchets. Les habilitations électriques, bien que non obligatoires, peuvent être un atout.

Certifications et diplômes :

- Ingénieur diplômé de l'institut national des sciences appliquées de Toulouse spécialité génie des procédés et environnement
- Ingénieur diplômé de l'école nationale supérieure d'arts et métiers spécialité environnement et gestion des risques
- Ingénieur diplômé de l'institut polytechnique UniLaSalle spécialité génie de l'environnement

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Coordonner les activités de recyclage sur le site — Transition écologique
- Evaluer l'impact environnemental des activités de gestion des déchets — Transition écologique
- Veiller au respect des réglementations techniques et environnementales — Transition écologique

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Examiner les méthodes de traitement des déchets, de gestion des déchets et déterminer la meilleure façon de les traiter — Transition écologique
- Développer et mettre en œuvre des programmes de recyclage et de réduction des déchets — Transition écologique
- Planifier et coordonner le traitement des déchets et leur élimination
- Prescrire des solutions techniques pour l'exploitation de nouveaux sites, l'amélioration de l'équipement ou des réseaux — Transition numérique
- Contrôler les règles de Qualité, Hygiène, Sécurité, Santé et Environnement (QHSSE) — Transition écologique

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Se coordonner avec les services municipaux pour l'évacuation des déchets

Savoir-faire secondaires

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Informer et former sur les nouvelles technologies énergétiques — Transition écologique
- Proposer des solutions pour réduire les déchets industriels — Transition écologique
- Assurer la gestion administrative d'une activité
- Réaliser des audits internes pour évaluer les pratiques de gestion des déchets — Transition écologique
- Elaborer, suivre et piloter un budget
- Elaborer des rapports et des statistiques sur les déchets et leur traitement

Management, Social, Soin

- Evaluer et développer les compétences de ses collaborateurs
- Organiser le travail d'une équipe
- Animer, coordonner une équipe

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Assurer le suivi des intrants (déchets organiques) et des sortants (biogaz, digestats) — Transition écologique
- Définir des procédures d'intervention éco industrielle — Transition écologique
- Vérifier le fonctionnement des équipements et des installations, identifier les anomalies et les actions préventives ou correctives
- Piloter une démarche qualité, un processus d'amélioration continue
- Superviser la maintenance des équipements de traitement des déchets
- Gérer les stocks

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Expliquer et faire respecter les règles et procédures

Développement économique

- Apporter une expertise sur le domaine du traitement et de la valorisation des déchets — Transition écologique

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Rédiger et mettre à jour des procédures et des guides sur le traitement des déchets
- Utiliser les outils digitaux (communication, applications, objets connectés) — Transition numérique

Savoir-être professionnels

- Faire preuve de leadership
- Organiser son travail selon les priorités et les objectifs
- Faire preuve de réactivité
- Faire preuve de rigueur et de précision

Savoirs

Normes et procédés

- Modalités de stockage des déchets
- Normes qualité
- Procédés de transformation des déchets — Transition écologique
- Procédures de traitement des déchets — Transition écologique
- Réglementation sur les déchets des équipements électriques et électroniques (DEEE) — Transition écologique — Transition numérique
- Traitement des déchets spéciaux
- Traitement des déchets urbains
- Démarche Hygiène, Sécurité et Environnement (HSE) — Transition écologique
- Cadre réglementaire environnemental — Transition écologique
- Gestion des déchets dangereux — Transition écologique

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Techniques professionnelles

- Techniques de surveillance des sites de déchets — Transition écologique
- Techniques de valorisation des déchets — Transition écologique

Domaines d'expertise

- Analyse de cycle de vie — Transition écologique
- Connaissance des filières de recyclage — Transition écologique
- Catégories de déchets (dangereux, non dangereux, recyclables) — Transition écologique

Produits, outils et matières

- Utilisation de logiciels de gestion de déchets — Transition numérique

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- Déplacements professionnels
- Port d'équipement de protection individuelle (EPI) : gants, chaussures, casque, protections auditives

Horaires et durée du travail

- Travail en astreinte
- Travail selon un rythme irrégulier et des pics d'activité

Statut d'emploi

- Salarié secteur privé (CDI, CDD)
- Salarié secteur public

Types de structures

- Collectivités territoriales
- Entreprises et milieux professionnels

Secteurs d'activité

- Environnement

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail